

JD/SF

18 Janvier 1960
1960

u

PORTO-NOVO, LE 18 FEVRIER 1960

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

LECRET DU PREMIER MINISTRE

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

ANNEE 1960 N° 28 /PCM/MI.

SOMMAIRE

LE PREMIER MINISTRE

NOMINATIONS ET MUTATIONS.

VU la loi N° 59/3 du 15 Février 1959 portant Constitution du Dahomey ;

VU la loi N° 59/16 ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des emplois supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des titulaires est faite par le Premier Ministre, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;

Vu les nécessités de service ;

LE Conseil des Ministres entendu ;

LECRET

ARTICLE 1er : M. BACHABI Celestin, Commis-expéditionnaire de 2ème échelon précédemment Adjoint au Chef de la Subdivision Centrale de NATITINGOU est nommé Chef de la Subdivision de BANIKOAPA.

ARTICLE 2 : M. GBAGUIDI Christophe, Instituteur Adjoint au Commandant de Cercle de NATITINGOU est nommé, cumulativement avec ses fonctions actuelles, Chef de la Subdivision Centrale de NATITINGOU.

ARTICLE 3 : M. CHABLIS Gaston Lucien, Secrétaire d'Administration de 2ème classe 3ème échelon, précédemment en service à DAKAR est nommé Adjoint au Chef de la Subdivision de MALANVILLE.

ARTICLE 4 : M. TALON Germain, Secrétaire d'Administration de 3ème classe, précédemment en service à DAKAR est nommé Adjoint au Commandant de Cercle de ZAGNANADO.

ARTICLE 5 : Le présent Décret, qui prendra effet pour compter des dates de prises de service des intéressés sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.

Pour le Premier Ministre absent,
le Ministre de l'Intérieur
chargé de l'intérim

[Signature]
VU : M. AROUNA

LE MINISTRE DES FINANCES

[Signature]
F. APLOGAN

AMPLIATIONS :